

Personne Compétente en Sécurité Laser (PCSL)

3 JOURS (21H)

Ref. SLIR-03



Une formation labellisée par la Commission Nationale Sécurité Optique et Laser (CoNSOL) de Photonics France

OBJECTIFS

- Utiliser l'outil laser dans des conditions de sécurité optimale en respectant les règles, consignes et procédures de sécurité
- Concevoir ou améliorer l'aménagement d'un local laser sécurisé
- Adapter les moyens de protection et de prévention
- Assurer sa sécurité et celle des autres

PUBLIC

- Personnes intervenant à proximité des appareils à laser et ayant accès à des niveaux de rayonnement supérieurs à la valeur limite d'exposition (VLE),
- Personne évoluant en zone à risque laser contrôlée et qui participe :
 - aux évaluations des risques encourus par les travailleurs intervenant à proximité de machines ou d'appareils à laser ;
 - à la mise en œuvre sur le site de toutes les mesures propres à assurer la santé et la sécurité des travailleurs intervenant à proximité de machines, systèmes ou d'appareils à laser ;
 - à l'amélioration continue de la prévention des risques à partir de l'analyse des situations de travail.
- Classes autorisées : Toutes
- Personnes responsables de leur propre sécurité et celle des autres
- Exemple : médecin, technicien/ingénieur de fabrication de lasers, technicien/ingénieur de maintenance de lasers, ...

THÈMES

- Les caractéristiques de l'émission laser
- Les risques liés au faisceau laser
- Les risques associés à la mise en œuvre d'un laser ou risques hors faisceau
- Les accidents, la surveillance médicale, la prévention, la protection
- Les normes et la réglementation
- Applications concrètes de consignes et règles de sécurité

PROGRAMME

- L'émission laser : rappels sur le fonctionnement d'un laser et les caractéristiques de l'émission, les principaux lasers et leurs applications
- Risques hors faisceau, risques chimiques, électriques, mécaniques...
- Risques liés au faisceau : mécanismes généraux d'interaction lumière/matière, paramètres liés à l'exposition, effets cutanés et oculaires
- Les accidents : quelques accidents, conduite à tenir
- Les normes et la réglementation
- Les limites d'émission (+TD) : limite d'émission accessible et classes, valeur limite d'exposition, distance nominale de risque oculaire, numéro d'échelon des protecteurs
- Les mesures de prévention et les moyens de protection : analyse des risques, protection technique, du personnel et des patients, signalisation et consignes
- Démonstrations
- Application des consignes et règles de sécurité, analyse de sécurité

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques

+ D'INFOS

- Lieu : Campus Universitaire de Bordeaux-Talence (33)
- Formation organisée en présentiel ou à distance
- **Date 2024 : 3 décembre**
- Tarif 2024 : 1570€ HT + 50€ d'inscription au fichier des personnes formées
- Recyclage tous les 5 ans
- Inscription : [nous contacter](#)

ÉVALUATION

- Évaluation de satisfaction
- Contrôle de connaissances
- Attestation de fin de formation

INTERVENANTS

- Experts optique et sécurité des rayonnements optiques artificiels (Formateurs Labellisés)